

Avis voté en plénière le 27 septembre 2016

La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France

Déclaration du groupe de l'agriculture

La justice climatique est une conception nouvelle dont l'avis dit qu'elle vise à défendre les populations des effets négatifs du réchauffement climatique. Le groupe de l'agriculture y voit une dimension d'inévitable et d'inéluctable dans les changements que nous devons subir. Nous avons eu des difficultés à bien mesurer le périmètre de ce nouveau concept. Toutefois l'avis prend en compte ces difficultés de compréhension ainsi que les différences de définitions qui peuvent être données à la justice climatique.

Les changements climatiques ainsi que les mesures d'adaptation ont un impact sur les populations et sur les secteurs économiques. Dans le secteur agricole, la gestion des aléas climatiques est une habitude de travail, cela fait partie, depuis toujours, des contraintes de production. La profession a développé de multiples dispositifs pour anticiper, atténuer et réparer les impacts des aléas climatiques mais aussi pour tenir compte de la diversité des situations. Tout cela dans l'objectif de garantir une production alimentaire de qualité, bon marché et pour l'ensemble de la population.

Ainsi, les modes de productions dans les zones dites « défavorisées » sont considérés comme plus difficiles et peuvent bénéficier de soutiens financiers particuliers.

Dans le domaine des assurances, des contrats ont été mis en place par exemple pour compenser les effets des aléas climatiques (manque d'eau, grêle, températures trop élevées...).

De la même manière, pour faciliter l'accès à l'eau et assurer notamment l'irrigation, nous avons demandé la possibilité de mettre en place des ouvrages permettant le stockage de l'eau. C'est un point qui a fait l'objet de débats entre nous, en section, sur lequel notre groupe a particulièrement insisté parce que l'accès à l'eau est essentiel pour une exploitation agricole.

La profession agricole est donc préparée aux changements climatiques, elle sait anticiper mais elle s'inquiète de l'ampleur de l'impact du réchauffement. En effet, les perspectives d'aléas climatiques plus fréquents et plus extrêmes nous interrogent. Les mesures d'adaptation seront-elles suffisantes pour empêcher une fragilisation supplémentaire de nos exploitations ? Serons-nous capable de faire face, par exemple, à une montée des eaux et à la submersion de territoires agricoles étendus ?

Les aléas du marché constituent déjà une menace importante pour la pérennité de nos activités. Les agriculteurs l'ont exprimé avec force ces derniers mois ; s'il faut ajouter l'impact du réchauffement climatique, il faudra aider les exploitations à s'adapter à ce nouveau contexte. Pour l'instant, nous constatons un déficit préoccupant de travaux sur l'adaptation. Nous avons besoin de recherches et d'innovations supplémentaires. Prévenir, pour ne pas subir.

Nous espérons que les Pouvoirs publics prendront la mesure des menaces qui pèsent sur un secteur vital pour notre société : l'agriculture et, de fait, notre alimentation.

Le groupe de l'agriculture a partagé ses votes entre contre et abstention.